



Paris, le 19 octobre 2015

Smolé

Monsieur le Ministre,

JEAN-PIERRE SUEUR

—
SÉNATEUR
DU LOIRET

—
VICE-PRÉSIDENT
DE LA
COMMISSION
DES LOIS

—
ANCIEN
MINISTRE

C'est avec stupéfaction que j'ai pris connaissance de la lettre ci-jointe qui m'a été adressée par M. Julien DEHORNOY, directeur régional Transilien de Paris Sud Est.

Comme vous le savez, cette question de la desserte des gares de DORDIVES et de FONTENAY-SUR-LOING/ FERRIERES-EN-GÂTINAIS n'a duré que trop longtemps.

Alors que les quais de la gare de DORDIVES ont été allongés, il nous a été indiqué dans un premier temps que cela n'entraînerait pas d'amélioration significative de la desserte ... ce qui était pour le moins incompréhensible.

Les élus concernés – dont je suis – ont donc protesté, ce qui s'est traduit par une nouvelle décision, à savoir l'arrêt à la gare de DORDIVES de sept trains supplémentaires.

Mais à peine avons nous appris cela que nous découvrons par la lettre précitée que, si j'ai bien compris, le « prix à payer » serait que ... trois trains de moins s'arrêteront à la gare de FONTENAY/FERRIERES !

Autrement dit les habitants de FONTENAY/FERRIERES sont punis ... du bienfait tardif accordé aux habitants de DORDIVES.

Vous comprendrez facilement que cela n'est pas acceptable et suscite à juste titre l'incompréhension des élus des deux communes concernées et de ceux qui se battent depuis longtemps pour le règlement des problèmes qui se posaient dans ces deux gares.

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche
Grande Arche
Tour Pascal A et B
92055 Paris-La-Défense Cedex